



# PROCES VERBAL

## Conseil Municipal

### Séance du 18 décembre 2025

**Convoqués :** LE FAUCHEUR Laurent – LE MOAL Brigitte – SÉHAN Alain – ROUAULT Anne-Marie – GAUVAIN Michaël – LEFEBVRE Nathalie – TATON Bruno – DELVO SALAUN Rozenn – LE HEGARAT Valérie- THOMAS Gwénaël – TACQUET Marie-Blanche - MORICE Gildas– VINCENT Louis – ILLIEN Anne-Yvette – PIPART Fabrice – CORLAY Gérald – MARTIN Marie-Christine – MALLARGÉ Bernard - JOUY Nathalie.

**Absents :** CORLAY Gérald

PIPART Fabrice (pouvoir à LE FAUCHEUR Laurent)

DELVO SALAUN Rozenn (pouvoir à LE HEGARAT Valérie)

LEFEBVRE Nathalie (pouvoir à ROUAULT Anne-Marie)

JOUY Nathalie

**Secrétaire de séance :** MARTIN Marie-Christine

Le procès-verbal du 27 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

#### 1/ Décisions modificatives – budget général et budget « lotissement des Lavandières »

→ Décision modificative sur le budget lotissement :

Le vote du budget primitif 2025 a été établi en se basant sur la prévision de la dissolution du budget lotissement suite à la vente du dernier lot de terrain en cours d'année 2025. Le mandatement des dépenses de voirie définitive a donc été envisagé sur le budget général (opération n° 106).

Une décision modificative est nécessaire pour permettre la prise en charge de la voirie sur le budget lotissement et ainsi pouvoir récupérer la TVA déductible correspondante.

Dépenses Fonctionnement				
011	Charges à caractère général	605	Achats de matériel, équipements et travaux	105 560.96 €
				<b>105 560.96 €</b>

Dépenses d'Investissement				
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3555	Terrains aménagés	19 357.56 €
16	Emprunts et dettes assimilées	168748	Autres dettes - Autres communes	-15 828.17 €
				<b>3 529.39 €</b>

<b>Recettes Fonctionnement</b>				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	71355	Variation des stocks de terrains aménagés	19 357.56 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	7015	Ventes de terrains aménagés	-14 666.67 €
75	Autres produits de gestion courante	75822	Prise en charge du déficit du BA à caractère admin. par le BP	100 870.07 €
				<b>105 560.96 €</b>
<b>Recettes d'Investissement</b>				
16	Emprunts et dettes assimilées	16878	Autres dettes - Autres organismes et particuliers	3 529.39 €
				<b>3 529.39 €</b>

→ Décision modificative sur le Budget principal :

Il s'agit de :

- Réduire les dépenses d'investissement relatives à la voirie (opération 106),
- Supprimer le remboursement de l'avance par le budget lotissement, en l'absence de vente du dernier lot et à l'inverse de prévoir le versement d'un petit complément d'avance remboursable
- Permettre le versement d'une subvention pour combler le déficit du budget lotissement consécutif à la prise en charge de la voirie sur ce budget

Par ailleurs :

- Provision pour créances douteuses : le montant inscrit au budget primitif 2025 (2677.81 € au compte 681 - chapitre 68) n'est pas suffisant pour établir la provision au niveau du risque d'irrecouvrabilité. L'exécution du chapitre 74 étant excédentaire par rapport aux prévisions budgétaires, il est possible d'augmenter ce chapitre en recettes de fonctionnement.

<b>Dépenses de fonctionnement</b>					
65	Autres charges de gestion courante	65821	Deficit des budgets annexes a caractere administratif		100 870.07 €
023	Virement à la section d'investissement	023	Virement à la section d'investissement		-100 870.07 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	681	Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement		3 592.85 €
					<b>3 592.85 €</b>

<b>Dépenses d'investissement</b>					
27	Autres immobilisations financières	276348	Créances sur autres communes		3 529.39 €
21	Immobilisations corporelles	2151	Réseaux de voirie	106	Voirie diverse -120 227.63 €
					<b>-116 698.24 €</b>

<b>Recettes de fonctionnement</b>				
74	Dotations et participations	7478	Participations autres organismes	3 592.85 €
				<b>3 592.85 €</b>

<b>Recettes d'investissement</b>				
27	Autres immobilisations financières	276348	Créances sur autres communes	-15 828.17 €
021	Virement de la section de fonctionnement	021	Virement de la section de fonctionnement	-100 870.07 €
				<b>-116 698.24 €</b>

Ces modifications budgétaires sont approuvées à l'unanimité tel que présenté.

## 2/ Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2026-2032

Le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du voyage actuel (2019-2025) prescrit une aire de petite capacité pour l'accueil des regroupements familiaux, lors de la saison estivale.

L'Elaboration du SDAHGDV 2026-2032 en cours d'achèvement prescrit une aire de petite capacité.

Le territoire de Leff Armor dispose aujourd'hui d'une aire (Plouha) et de 2 terrains « soupape » (Lanvollon et Goudelin). Il conviendra donc, d'ici 2032, d'officialiser une 2nde aire.

L'Assemblée valide à l'unanimité le schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du voyage 2025-2032, qui sera ensuite soumis à la commission consultative des gens du voyage le 27 janvier 2026, avant arrêté préfectoral.

### 3/ Informations diverses

- Rapport annuel sur les activités du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés : réflexion sur l'équipement des communes en broyeurs pour valoriser les déchets verts (paillage/compost) et réduire les coûts de déchèterie.
- Présentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TOMI) : facturation basée sur le poids et le nombre de levées, nécessitant une amélioration du tri pour éviter les surcoûts.
- Étude de codes d'accès aux déchetteries avec quotas de passages afin d'éviter les abus. Réorganisation des tournées de collecte (passage de 30 à 24 tournées) pour réduire l'empreinte carbone. Changement de jours à partir de janvier avec une période transitoire.  
Rappel des règles concernant les bacs (fournis à l'arrivée, remplacement à la charge de l'utilisateur en cas de casse). Diffusion des bulletins municipaux avec calendriers de collecte.
- « Frappeur de Goudelin » : gestion d'un fort emballement médiatique suite à un article national. Enquête de gendarmerie toujours en cours. Vigilance face aux dérives.
- Rappels d'événements : Sainte-Barbe, vœux du maire, participation aux vœux des communes extérieures.
- Recrutement périscolaire : suite à l'appel à candidature, poste animation/bibliothèque non pourvu pour janvier 2026 ; Maintien temporaire en fonction de l'agent contractuel recruté via le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et nouveau recrutement à venir pour pourvoir le poste pour la rentrée de septembre 2026. Responsable périscolaire confirmé dans ses fonctions.
- Kiosque à pizzas « Just Queen » : situation juridique en cours. Projet de reprise par un pizzaiolo local sous conditions similaires.
- Litige avec un cycliste : demande de provision rejetée. Expertise médicale à venir.
- Projet de rénovation de l'école publique : diagnostics réalisés, scénarios d'aménagement à venir (comité de pilotage du 6 janvier 2026), décalage du calendrier pour coïncider avec la demande de subvention DETR, travaux envisagés fin 2026.
- Commission finances prévue mi-février et vote du budget début mars 2026.
- Réunion pour le bilan du Téléthon programmée.
- Invitation des élus à une visite des travaux de voirie réalisés « route de Tressignaux ».
- Prochain conseil municipal fixé au 22 janvier 2026.
- Fin de la séance à 20h00.

Le Maire,  
Laurent LE FAUCHEUR



La secrétaire de séance,  
Marie-Christine MARTIN

